

HONORAIRES – 2025-

BAREME HONORAIRES TRANSACTION

VENTE D'IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL	€ T.T.C.
Montant de la transaction	
0 à 50 000 € (forfait)	4 200 €
De 50 001 € à 100 000 €	9.00 %
De 100 001 € à 200 000 €	8.00 %
De 200 001 € à 400 000 €	7.00 %
400 001 € et plus	6.00 %

VENTE DE TERRAIN	9.00 %
-------------------------	--------

VENTE DE FONDS DE COMMERCE (CESSION DE BAUX OU PARTS) (Minimum de perception par transaction 4 200 €)	9.00 %
---	--------

Avis de valeur – appartement (offert en cas de mandat exclusif)	300.00 €
Avis de valeur – maison (offert en cas de mandat exclusif)	500.00 €

CONSEILS ET SERVICES EN IMMOBILIER DEPUIS 1960

IMMOBILIERE NICOISE

33 Avenue Maréchal Foch 06000 NICE
S.A.S. au capital de 201 050 € - R.C.S NICE – 839 512 936
 C.P.I n°0605 2018 0000033248 – C.C.I. de Nice Côte d'Azur
 Garant : GALIAN SMABTP (n°151014) - TVA FR76841475668

Reception : 04 93 80 13 13
Gestion : 04 93 80 80 82 - 04 93 80 86 30
Comptabilité : 04 93 13 02 60
Transaction - Location : 04 93 87 78 74
 reception@immobiliere-nicoise.com

HONORAIRES – 2025-

BAREME HONORAIRES GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION COURANTE LOCATION VIDE (Locations meublées +1% HT)	€ H.T.	€ T.T.C.
Cette rémunération est calculée sur la base du total des sommes encaissées		
De 0 € à 9 000 € par an	10.00%	12.00%
De 9 001 € à 14 000	7.00 %	8.40 %
De 14 001 € à 20 000 € par an	6.50 %	7.80 %
Au-delà de 20 001 € par an	6.00 %	7.20 %
Assurance Garantie des loyers impayés (GLI®) –		3.20 %

LOCATION HABITATION (logement meuble et non meublé)	PART LOCATAIRE	PART BAILLEUR
Honoraires d'entremise et de négociation	10 €/m2 (zone tendue)	Un mois de loyer
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail Montant exprimé en € TTC par M2 de surface habitable		
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/m2 (zone tendue)	3 €/m2 (zone tendue)
GARAGE - PARKING	150 € TTC	150 € TTC
LOCAL COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU PROFESSIONNEL		
Honoraires de commercialisation (Calculé sur le loyer annuel hors charges hors taxes)	36% TTC	
Honoraires de rédaction d'acte (Calculé sur le loyer annuel hors charges hors taxes)	5% HT avec minimum de 400€ HT (480€ TTC)	5% HT avec minimum de 400€ HT (480€ TTC)

HONORAIRES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES	€ T.T.C.
Gestion contrats assurance propriétaire non-occupant PNO – forfait annuel	20.00 €
Acompte mensuel : plus-value de 0.60 %	0.60 %
Aide à la déclaration des revenus fonciers (par adresse)	140.00 €
Gestion dossiers sinistres,	Vacation horaire
Gestion dossiers travaux	Vacation horaire
Gestion dossiers procédure	Vacation horaire
Barème vacation horaire (appliqué au prorata du temps passé)	132.00 €
Frais fixes de gestion (photocopies, affranchissements) forfait trimestriel	12.00 €

Honoraire applicables au 1^{er} janvier 2025, montants TTC au taux actuel de la TVA de 20.00 %,
étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale.

CONSEILS ET SERVICES EN IMMOBILIER DEPUIS 1960

IMMOBILIERE NICOISE

33 Avenue Maréchal Foch 06000 NICE

S.A.S. au capital de 201 050 € - R.C.S NICE – 839 512 936

C.P.I n°0605 2018 0000033248 – C.C.I. de Nice Côte d'Azur

Garant : GALIAN SMABTP (n°151014) - TVA FR76841475668

Reception : 04 93 80 13 13

Gestion : 04 93 80 80 82 - 04 93 80 86 30

Comptabilité : 04 93 13 02 60

Transaction - Location : 04 93 87 78 74

reception@immobiliere-nicoise.com



galian-smabtp